COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE DU 09 JUIN 2023

PRESENTS :

Marcel MONTIEL, Michèle COTTA, Magali CHAMPION, Rocco IEROIANNI, Dominique DEROUSSEAUX, Daniel GOYENAGA, Jean-Philippe CHAIGNEAU

ABSENTS EXCUSES :

Emilie REVELLO, Floriane MISURI,

En préambule, Le président, Marcel MONTIEL lit, à l'attention des adhérents présents, les statuts de l'Amicale qui défilent sur un écran en soulignant les modifications mineures qui y ont été apportées.

Les modifications des statuts sont approuvées à l'unanimité.

Le quorum étant atteint le Président déclare l'assemblée générale 2023 de l'Amicale San Peïre ouverte.

Il remercie les adhérents présents pour l'intérêt qu'ils portent à la vie de notre association,

Puis il remercie de leur présence qui prouve l'intérêt qu'ils portent à la vie de notre club. :

Monsieur le Maire, Louis Nègre
Monsieur l'adjoint et conseiller métropolitain Richard Léman .
Madame la conseillère municipale et conseillère départementale Pierrette Albericci
un grand merci également à l'ensemble des agents municipaux de la commune qui nous apportent leur aide lors de nos manifestations.

Le Président remercie également :

<u>- les Collectivités</u> :
M. Christian Estrosi - Maire de Nice, Président de la Métropole
M Charles-Ange Ginésy Président du Conseil Départemental des Alpes Maritimes.
et l'ensemble des agents du service portuaire de la Métropole et tout particulièrement Sandrine de la Capitainerie.

<u>- pour les instances sportives</u> :
M le Directeur du CNDS –
Mme Anne-Lise Péret Présidente de la FFJSN notre fédération.
m. Didier Conterio Président de la ligue PACA –

M. Christian Deprez Président du Comité PACA de rame traditionnelle –
et bien sûr l'incontournable : Antoine Saïssi notre Président d'honneur.

Le Président remercie l'ensemble des membres du bureau très investis tout au long de l'année pour que tout roule – Rocco en apportant un soin tout particulier au matériel – Floriane pour l'administratif avec le concours de Dominique - Emilie qui a géré les dossiers de demandes de subventions - Michèle avec le soutien de Magali pour l'aspect financier - Jean-Philippe et Daniel qui depuis leur arrivée au club et au bureau se sont engagés sans ménagement en participant très activement à la vie du club.

Le Président en profite pour remercier les barreuses et barreurs, piliers de notre discipline, pour leur dévouement. ils animent les séances d'entrainement ou les sorties loisirs, sans compter les actions de découverte de la rame auprès de différents publics.

Le Président et le comité directeur sont reconnaissants et félicitent Mme Michèle Roy, barreuse, qui a accepté de prendre en charge, au pied levé, le planning et l'organisation de la section loisirs par le biais du programme Framadate en remplacement du Doodle.

Il demande aux rameurs la plus grande indulgence envers les barreurs qui sont contraints parfois d'annuler des sorties en cas de conditions météo défavorables. ils sont maitres à bord et responsables de la sécurité des personnes et des biens.

En 2022, la période covid passée, nous avons pu reprendre les compétitions et notre Amicale a organisé deux manches de compétitions au Cros les 27 mars et 3 avril. notre barreur Rocco va vous faire un point sur les résultats.

En janvier nous avons accueilli le Mistraou dans notre flotte. il est venu remplacer le Levant dont la remise en état était trop couteuse et que nous avons vendu au Brusc.

Fidèles à nos valeurs, nous avons pu organiser la Stella Maris qui a connu un vif succès malgré le vent qui ne nous a pas permis d'organiser la parade nautique.

De même l'Amicale a contribué à ce moment clé qui marque le début des festivités estivales ; la Saint-Pierre organisée de main de maitre par la Mairie de Cagnes sur Mer.

Le Président n'oublie pas le concours précieux de la SNSM lors de la simulation d'embrasement de silhouettes de barques fabriquées par Claude Vairo, membre de notre Amicale.

L'Amicale était préparée à participer au TELETHON mais la météo ne nous a pas permis de mener à bien le projet.

la vie de notre amicale repose sur le bénévolat.

Marcel Montiel rappelle que les bons résultats, les actions et manifestations reposent sur les bénévoles. sans lesquels rien n'est possible. Le Président remercie toutes celles et tous ceux qui répondent présent aux appels à volontaires. Il rappelle que l'Amicale compte sur les adhérents pour les prochaines manifestations qui s'annoncent.

L'Amicale est sollicitée pour des actions en faveur des enfants et il rappelle que faire découvrir notre discipline et le monde de la mer tient à cœur à tous et que les adhérents y sont sensibles.
Le Président rappelle que l'adhésion à l'Amicale implique de la part de chacune et de chacun un investissement personnel.

Aussi, il ne peut qu'encourager celles et ceux qui ne se sont pas encore investis à le faire pour que vive notre Amicale.
Enfin le Président évoque la question qui nous a taraudés pendant quelques mois à savoir notre adhésion à l'US CAGNES.
la SAN PEIRE tient à son indépendance et n'a pas souhaité intégrer cette instance. Monsieur le Maire a reçu, le 26 mai dernier, Le président Marcel Montiel et la trésorière Michèle Cotta, en présence de Monsieur Léman.
Au cours de cet entretien, Monsieur le maire a, semble-t-il, entendu leurs arguments et admis que l'Amicale San Peïre n'est pas soumise à cette obligation. Marcel Montiel a compris que l'association pourrait obtenir une subvention de fonctionnement dès l'année prochaine et qu'elle pourrait compter sur la mise à disposition de matériel pour les manifestations sportives.
Le Président de l'Amicale en remercie par avance Monsieur le Maire.

Vote pour l'accord de ce bilan : Abstentions : 0
Contres : 0
ACCORD : à l'unanimité

ELECTION DU BUREAU :
comme tous les ans nous allons élire un tiers du bureau
3 places sont à prendre.
MESDAMES : DEROUSSEAUX DOMINIQUE, REVELLO EMILIE ainsi que M.CHAIGNEAUX JEAN-PHILIPPE sont sortants et se représentent.
candidatures que nous soumettons à votre vote ;
les 3 sont réélus à la majorité.

Il passe alors, la parole à Rocco, barreur, pour détailler le bilan sportif.

BILAN SPORTIF 2022
Rocco rappelle qu'en 2022 nous avons, enfin, pu faire une année complète de compétitions après 2020 et 2021 sinistrées par la covid.
En 2022, nous avons organisé, sur notre plan d'eau une manche de championnat régional suivi d'une manche de championnat national le dimanche suivant.
Nous avons présenté 5 équipages lors de ces compétitions, barrés par Jérôme RIPART, Rocco IEROIANNI, Jean Luc DEPIERREUX, Jacqui BARBI . Les résultats obtenus ont largement honoré notre amicale et notre commune hors de nos frontières départementales puisque nous avons porté les couleurs de Cagnes notamment à Gruissan, Istres, Martigues, et chez nos voisins à Théoule.
En effet au championnat national, les tamalettes sont classées 1ère, les tamalous mixtes et les seniors mixtes sont second.
Au championnat régional les tamalettes sont toujours 1ère les seniors mixtes sont 2ème et 3ème, les hommes 3èmes et montent sur le podium.
Quant à la coupe de France qui a eu lieu à Gruissan, et qui, je le rappelle, est une épreuve plus difficile car les qualifiés doivent faire 4 manches dans une même matinée nous avons été largement représentés sur le podium avec les tamalettes 1ère, les mixtes 2ème et 3ème, les hommes 4èmes.

Rocco termine en rappelant que cette année, le championnat national est fini et que nos filles sont classées 1ère.

Vote pour l'accord de ce bilan : Abstentions : 0
Contres : 0
ACCORD : à l'unanimité

BILAN FINANCIER 2022

La trésorière, Michèle Cotta prend la parole pour faire état du bilan financier 2022 :

Nous avons terminé l'année 2022 avec 194 adhérents ; nous en avions 144 fin 2021
Actuellement, au 9 juin 2023, il y a 170 adhérents
Le total des dépenses en 2022 a été de 63.308 € - Le Total des recettes de 65.874 €
L'avoir financier en fonds de roulement était de 72.729 € au 31/12
Le Bilan fait apparaitre un solde positif de 565 €
Les principales dépenses ont été de :

- 1.990 € pour les fournitures diverses et équipements
- 1.816 € pour les réparations des bateaux
- 3.714 € pour les assurances diverses
- 900 € pour les honoraires comptables
- 681 € pour les dépenses suite à divers décès
- 585 € pour les services divers et internet
- 3.762 € pour les licences à la FFJSN
- 5.874 € pour les Taxes pour les bateaux et les locaux
- 2.752 € pour les Dotations aux amortissements

En ce qui concerne les déplacements, la dépense brute a été de 17.435 €. Nous avons perçu 5.220€ en remboursement des adhérents compétiteurs pour ces déplacements ce qui fait une dépense nette de 12.215€ - soit 70% de participation de l'Amicale à ces frais.

Actuellement pour 2023, et à titre d'information, l'Amicale a déjà participé de 8.389 € pour les 4 déplacements sur 12.326 € soit 68 %.

En ce qui concerne les manifestations les dépenses brutes ont été de 25.758 € pour lesquelles nous avons perçu 19.763 € ce qui fait une dépense nette à notre charge de 5.995 €.
Nous avons eu en 2022, 2 manifestations sportives au Cros-de-Cagnes ce qui gonfle ce poste de dépenses.

En ce qui concerne les recettes, non citées précédemment, il y a eu 16.985 € pour les licences en recettes brutes mais, lorsque l'on déduit les cotisations à la FFJSN qui sont de 3.762 €, les recettes nettes sont de 13.223 € pour les licences.

Les Dons et soutiens ont été de 975 € (dont 360 € du Motel Ascot pour l'achat de Gobelets pour la St Pierre).

Les Produits financiers (intérêts du livret) ont été de 870 €

Les cessions immobilières de 3.000€ puisque nous avons vendu le bateau Lou Levant.

Les Subventions d'Exploitation ont été de19.000 € :

- 12.000 € de la Ville de Cagnes-sur-Mer pour notre Subvention de fonctionnement dans laquelle est incluse la Subvention sportive
- 5.000 € de la Ville de Cagnes-sur-Mer pour les Manifestations de la Saint-Pierre et la Stella Maris
- 2.000 € du Département 06 pour Subvention de l'Achat d'un bateau

Au vu de ce bilan, il apparait que pour 2023, la suppression de la subvention de fonctionnement de 12.000 € par la Ville de Cagnes-sur-Mer va avoir un impact important vu l'augmentation des frais de déplacement (car, hôtel, repas, etc…) ainsi que de celle des produits dont nous avons besoin pour nos manifestations.

Les adhésions annuelles à l'Amicale sont les mêmes depuis 2016, soit 100 €

En 2024 celles-ci passeront à 130 €

- Les adhésions pour les non-rameurs passeront à 50 € en 2024
- Les adhésions en cours d'année (septembre à décembre) passeront à 60 € (au lieu de 45 €) au 1er septembre 2023.

Mais ceci ne suffira pas, nous allons devoir chercher des sponsors donc, merci à ceux qui pourront nous aider pour cela.

Michèle rappelle que les adhérents peuvent lui demander des explications s'ils n'ont pas tout compris dans ce rapport. Ils ont la messagerie de l'Amicale pour le faire.
Certains adhérents l'ont accusée récemment d'avoir « une comptabilité opaque » parce qu'ils ne comprenaient pas certaines choses ; il aurait été plus judicieux, avant toute chose, de «demander et poser des questions » elle leur aurait répondu sans problème.

La Trésorière demande si quelqu'un a des questions à poser sur ce bilan

Aucune question n'est posée.

Vote pour l'accord de ce bilan :

Abstentions : 0
Contres : 0
ACCORD : à l'unanimité

Le Président passe la parole à M. le Maire.

Le Maire commence son allocution en félicitant l'Amicale pour son bilan moral, sportif et financier en félicitant personnellement la trésorière de l'Amicale pour sa rigueur.
Puis, il fait état du bilan positif de son mandat électoral notamment au plan sécuritaire et financier . Arguant, dans ces domaines, la position prépondérante de la ville de Cagnes sur Mer, au sein du Département et de la France.
Il poursuit en expliquant que la création de l'US CAGNES répond à une volonté de créer une synergie sportive de la ville par la volonté de créer une entité représentative de Cagnes sur Mer . L'US CAGNES regroupe 39 clubs sur 40, soit 9000 sportifs
Parallèlement, le conseil des sports, assemblée des présidents de l'US CAGNES doit déterminer l'orientation sportive de Cagnes autour du Maire.
Il se donne 1 an pour faire le bilan de cette structure.
Il précise que le sport à Cagnes doit passer par l'US CAGNES pour obtenir subvention et matériel et qu'il n'y dérogera pas. De plus, il précise que désormais , la municipalité voulant réduire drastiquement les heures supplémentaires de son personnel, il n'est plus question de livrer et démonter du matériel le dimanche.
Il souligne que notre Amicale a 2 casquettes : sport et tradition. La subvention tradition qui englobe Saint Pierre et Stella Maris est toujours accordée, et nous pourrons continuer à en faire la demande.

Débat/Questions avec les adhérents :

Des adhérents manifestent leurs désaccords quant aux décisions concernant les décisions prises par la municipalité concernant les subventions et le prêt du matériel pour nos manifestations.

Un verre de l'amitié vient clôturer cette Assemblée Générale qui s'est clôturée à 20h.

REUNION DU BUREAU DU 14 JUIN 2023– POSTE ATTRIBUES SUITE A L'ELECTION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A l'unanimité :

Président :	**MONTIEL Marcel**
Vice-Président :	**IEROIANNI Rocco**
Vice-Président :	**GOYENAGA Daniel**
Secrétaire Générale :	**MISURI-MASSEGLIA Floriane**
Secrétaire adjointe :	**REVELLO Emilie**
Secrétaire adjointe :	**DEROUSSEAUX Dominique**
Trésorière Générale :	**COTTA Michèle**
Trésorière adjointe :	**CHAMPION Magali**
Trésorier adjoint :	**CHAIGNEAU J-Philippe**